



Simple question - 24_QUE_64 - Loïc Bardet - Meute du Mont Tendre : quelle est réellement l'objectif du Canton ?

Texte déposé :

Lundi 9 septembre, nous apprenions que le Canton avait obtenu l'autorisation de l'OFEV pour la régulation complète de la meute du Mont Tendre pour la période 2024-2025, soit exactement ce qui avait été demandé en catimini à la mi-août. Cette décision est à saluer car le comportement problématique de la meute de Mont Tendre, meute qui s'est spécialisée dans le bovin, n'est plus à prouver. Toutefois, le doute s'est installé peu après l'annonce de cette décision en raison des déclarations à la RTS du conseiller d'Etat Vassilis Venizelos. En effet, celui-ci précise que « l'objectif n'est pas de tirer les sept individus, mais d'observer comment se comporte la meute une fois son chef éliminé. » Pour rappel, la régulation proactive du mâle dominant était déjà l'objectif du Canton pour la période 2023-2024.

La question suivante se pose donc :

- Le Conseil d'Etat souhaite-t-il réellement répondre à la demande du terrain et réguler proactivement la meute du Mont Tendre ou est-ce que tout ceci n'était qu'une affaire de communication ?

Conclusion :

Cosignatures :